



PRÉFET DES
BOUCHES-DU-RHÔNE



Vendredi 30 août 2019

Incendie à la résidence Maison Blanche à Marseille : point sur les mesures d'urgence prises par l'État et la Ville de Marseille

Vendredi 23 août 2019, un incendie s'est déclaré au sein du bâtiment G de la résidence Maison Blanche située dans le 14^e arrondissement de Marseille.

La mairie a assuré l'hébergement des familles victimes de ce sinistre. Cette prise en charge s'est poursuivie compte tenu des défauts d'assurance constatés.

Dès mardi 27 août, l'Agence Régionale de Santé a activé une cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP) qui s'est déplacée sur le site quotidiennement pour soutenir les habitants du bâtiment.

Dans ce contexte, l'État et la Ville de Marseille s'accordent pour que la municipalité poursuive les mesures d'hébergement provisoire prises en urgence et que des solutions de relogement individualisées et pérennes soient proposées aux personnes ne pouvant pas réintégrer leur logement (soit celles habitant les étages 4 à 9).

Dans cette perspective, un accompagnement personnalisé sera mis en place dès lundi sur le site de la plateforme de service public *Mediance 13* (Maison de services au public, 25 Boulevard Larousse, 13014 Marseille). Des travailleurs sociaux du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) seront chargés de cet examen en lien avec le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) mandaté à cette fin par l'État. Les bailleurs sociaux, ont d'ores et déjà été sensibilisés dès cette semaine par les services de l'État, pour accélérer le relogement des familles concernées.

CONTACT PRESSE

Service de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône
www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr –  @prefet13